Les sénateurs du groupe CRC pour le respect, dès maintenant, du droit au logement pour tous

Communiqué du groupe :

La fondation Abbé Pierre alerte régulièrement les pouvoirs publics sur la situation du mal logement et particulièrement sur l'indécence de la politique menée en matière d'expulsions locatives.

Ainsi, les chiffres de 2011 sont particulièrement inquiétants en pointant un accroissement des décisions d'expulsions mais également du nombre de recours à la force publique. Les premières estimations de 2012 marquent une nouvelle fois, au regard du contexte économique et social, une situation de plus en plus insoutenable. La fondation avance ainsi le chiffre de 50 000 familles expulsées en 2011.

Le droit au logement est un droit constitutionnellement reconnu. Il est aujourd'hui indigne que des familles se voient privées de ce droit essentiel qu'est celui d'avoir un toit, du fait de la dégradation des conditions sociales et de la violence du libéralisme économique.

L'Etat a reconnu ce droit, notamment au travers du DALO. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités et permettre l'adoption d'une loi visant au respect de la dignité des Hommes.

Les sénateurs du groupe CRC, auteurs d'une proposition de loi visant à interdire les expulsions locatives sans relogement pour les personnes qui n'ont pas les moyens de se loger par leurs propres moyens et pour les personnes déclarées prioritaires au titre du DALO, demandent au gouvernement, pour agir vite, d'inscrire leur proposition de loi à l'ordre du jour du Parlement.

Le 25 octobre 2012

Copyright © Elunet.org, Portail de l'action des Elus et de la vie citoyenne